



Communes de St Bonnet de Mure et St Laurent de Mure

Envoyé en préfecture le 15/09/2017

Reçu en préfecture le 15/09/2017

Affiché le

Berger  
Levrault

ID : 069-256900796-2017-09-15-DE **D 17 05 28**

**EXTRAIT DU PROCES VERBAL DES DELIBERATIONS  
DU COMITE SYNDICAL DU MERCREDI 13 SEPTEMBRE 2017**

L'An Deux Mille Dix Sept, le mercredi treize septembre à dix-neuf heures, le Comité Syndical, dûment convoqué, s'est réuni au lieu ordinaire de ses séances sous la Présidence de Monsieur Jean-Pierre TALUT.

Étaient présents : Jean-Pierre TALUT, Jacques THOMAS, Jean-Pierre JOURDAIN, François DENISSIEUX, Gérard EVANGELISTA, Christiane GUICHERD, Catherine GIORGI, Patricia MIQUET, Didier PIGNARD.

Excusés : Patrick FIORINI (pouvoir à M. TALUT), Olivier SUSINI (pouvoir à M. DENISSIEUX), Virginie MAS (pouvoir à M. EVANGELISTA), Michelle HUVET (pouvoir à Mme MIQUET), Hervé MASSARDIER (pouvoir à Mme GUICHERD).

---

**Objet : Budget 2017 – DM3**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales et notamment l'article L1612-11,

Vu la délibération D 17 02 05 du 15 mars 2017 portant approbation du budget 2017 du SIM, la délibération D 17 04 18 approuvant la DM n°1 du budget 2017, et la délibération D 17 04 23 approuvant la DM n°2 du budget 2017,

Vu l'instruction budgétaire et comptable de la M14,

Monsieur le Président indique que suite à la reprise du véhicule plateau des services techniques pour un montant de 1 800 € il convient d'inscrire cette recette au compte 024 en section d'investissement et non au compte 775 en recettes de fonctionnement comme indiqué dans la décision modificative n°2.

Par ailleurs, il est nécessaire d'augmenter la ligne 6811 pour les dotations aux amortissements car ces dernières sont plus élevées que ce qui avait été inscrit au BP.

Enfin le Président explique qu'il faut ajouter 500 € à la ligne 673 pour permettre l'annulation d'un titre.

Il ressort de ces éléments les modifications suivantes :

I - FONCTIONNEMENT	BP + DM 1 + DM 2 2017	Désignation	DM 3	Total BP + DM
<b>Recettes de Fonctionnement</b>				
Chapitres				
13 Atténuation de charges	56 000.00		-	56 000.00
70 Produit des services	370 000.00		-	370 000.00
73 Impôts et taxe				-
74 Dotations et participations	1 731 865.00		-	1 731 865.00
75 Autres produits de gestion courante	36 400.00		-	36 400.00
76 Produits financiers	3 985.00			3 985.00
77 Produits exceptionnels	4 730.69	775 - Produits des immo - Retrait DM 2	1 800.00	2 930.69
78 Reprise sur amort. et provisions				-
<b>Total Recettes réelles</b>	<b>2 202 980.69</b>		<b>1 800.00</b>	<b>2 201 180.69</b>
42 Opérations d'ordre entre sections				-
R 002 Résultat reporté	300 000.00			300 000.00
<b>A - Total Recettes de fonctionnement</b>	<b>2 502 980.69</b>		<b>1 800.00</b>	<b>2 501 180.69</b>
<b>Dépenses de Fonctionnement</b>				
Chapitres				
11 Charges à caractère général	581 800.00			581 800.00
12 Charges de personnel	1 070 000.00			1 070 000.00
65 Autres charges de gestion courante	265 000.00			265 000.00
66 Charges financières	45 000.00	66111 - Intérêts réglés à l'échéance	500.00	44 500.00
67 Charges exceptionnelles	2 180.69	673 - Titres annulés	500.00	2 680.69
68 Dotations aux amortissements				-
<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>1 963 980.69</b>		<b>0.00</b>	<b>1 963 980.69</b>
023 Virement à la section d'investiss.	425 300.00	023 - Virement à la section d'investisseemnt	3 580.69	421 719.31
042 Opérations d'ordre entre sections	113 700.00	6811 - Dotation aux amortissements	1 780.69	115 480.69
<b>B - Total Dépenses de fonctionnement</b>	<b>2 502 980.69</b>		<b>1 800.00</b>	<b>2 501 180.69</b>
<b>II - INVESTISSEMENT</b>				
<b>Recettes d' Investissement</b>				
Chapitres				
16 Emprunts et dettes assimilés				0.00
10 FCTVA	21 864.24		-	21 864.24
1068 Excédent de Fonctionnement	403 605.17		-	403 605.17
13 Subventions d'investissement				
165 Dépôts et Cautionnements				
21 immo corporelles				
27 Autres immos financières				
28 Amortissement des immo				
<b>Total Recettes réelles</b>	<b>425 469.41</b>		<b>0.00</b>	<b>425 469.41</b>
021 Virement de la section de fonct	425 300.00	021 - Virement de la section de fonctionnement	3 580.69	421 719.31
024 Produits des cessions	0.00	024 - Produit des cessions d'immobilisation	1 800.00	1 800.00
040 Opérations d'ordre entre sections	113 700.00	040 - Opération d'ordre de transfert	1 780.69	115 480.69
041 Opérations patrimoniales				
<b>A - Total Recettes d'investissement</b>	<b>964 469.41</b>		<b>0.00</b>	<b>964 469.41</b>
<b>Dépenses d' Investissement</b>				
Chapitres				
20 Immo incorporelles	53 135.83		-	53 135.83
204 Subventions d'équipement				0.00
21 immo corporelles	349 854.03		-	349 854.03
23 Immo en cours				0.00
16 Remboursement Emprunts	294 000.00			294 000.00
27 Autres immos financières				
<b>Total Dépenses réelles</b>	<b>696 989.86</b>		<b>0.00</b>	<b>696 989.86</b>
040 Opérations d'ordre entre sections				-
D 001 Déficit reporté	267 479.55		-	267 479.55
041 Opérations patrimoniales				
<b>B - Total Dépenses d'investissement</b>	<b>964 469.41</b>		<b>0.00</b>	<b>964 469.41</b>

Après délibération à l'unanimité,

Le Comité syndical

- **APPROUVE** la DM3 telle que présentée ci-dessus.

AINSI FAIT ET DELIBERE LES JOUR MOIS ET AN SUSDITS ONT SIGNE AU REGISTRE DES DELIBERATIONS LES MEMBRES PRESENTS.

Le Président du SIM certifie exécutoire la présente Délibération qui sera transmise au représentant de l'État et au Comptable du Trésor Public.

Fait à Saint Laurent de Mure, le 14 septembre 2017

Le Président

Jean-Pierre TALUT

